

BONNE ANNÉE 2016...
DANS UN MONDE
MEILLEUR !

Pôle petite enfance, espace Theuriet
DÉTRUIRA ? DÉTRUIRA PAS ?

Chers lectrices et lecteurs,
le service communication de votre mairie vous présente ses meilleurs vœux pour 2016 : bonheur, réussite, succès dans vos projets et accomplissement de vos rêves ! A propos de succès, connaissez-vous le clip vidéo « lipdub - un monde meilleur » ? Réalisé par Claude et Barbara Méry avec la complicité de nombreux habitants, associations, commerçants, agents municipaux et élus, ce projet met en valeur la ville et ses habitants. Et les internautes ne s'y trompent pas puisque le clip comptabilise plus de 14 000 vues sur Youtube au moment où nous imprimons.

Nous profitons de cette publication pour remercier Warner Music France qui nous a autorisés à utiliser la chanson « Un monde meilleur » de KEEN'V.

Claire VACHEDOR,
adjointe au maire
déléguée à la communication



Le 5 août 2005, une habitante a cédé un terrain à la commune. Pour la signature de l'acte chez le notaire, la ville était représentée par son maire de l'époque, M. Christian Barillet.

La transaction contenait une condition mentionnée dans l'acte : une servitude de non-aedificandi (= toute construction est interdite), retranscrite ci-dessous :

« D'autre part, il a été prévu, d'un commun accord entre les parties, et sans lequel la présente transaction n'aurait pu aboutir, que les parcelles présentement acquises, seront grevées d'une servitude non aedificandi. Cependant seules seront autorisées les constructions légères et uniquement liées à l'activité du parc de loisir du fait de la volonté commune des parties de laisser subsister, sur les parcelles acquises, un maximum d'espace vert ».

Presque 7 ans après la

signature de cette transaction, la communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine (CCSMT) dépose le permis de construire du pôle Petite enfance sur les parcelles cédées par la personne, à l'espace Theuriet.

Le 18 septembre 2012, M. Philippe Terrassin, par délégation du Maire, M. Christian Barillet, signe l'arrêté accordant le permis de construire à la CCSMT. Cet arrêté portait mention de la construction d'un bâtiment de plain-pied de 545 m² en trois volumes.

Souhaitant devenir propriétaire de l'ensemble des parcelles sur lesquelles elle a édifié le pôle Petite enfance, la CCSMT a demandé il y a quelques mois un bornage à la commune. Cette procédure a dévoilé cette problématique. M. le Maire a donc sollicité une consultation juridique liée à l'édification du bâtiment petite enfance. En effet, un

bâtiment de 545 m² a été construit avec l'autorisation de la ville de Sainte-Maure-de-Touraine malgré l'acte notarié qui lui interdisait toute construction.

Suite à cette découverte, notre ville se trouve en difficulté :

- 1) elle est pour le moment dans l'impossibilité de céder son terrain à la CCSMT,
- 2) elle peut, en plus, se retrouver, comme la CCSMT, face à la justice et être condamnée pour non-respect des volontés de la personne, pour avoir construit un bâtiment sur un terrain non constructible,
- 3) la destruction du bâtiment « pôle petite enfance » pourrait être prononcée par un tribunal civil, si une action était intentée.

M. le Maire restera très vigilant sur cette affaire, il ne manquera pas d'informer les Sainte-Mauriens sur le déroulement de ce dossier.

... LES DERNIÈRES

INVESTISSEMENTS : ON GARDE LE CAP !

Comme cela avait été annoncé, les dotations de l'Etat seront en baisse en 2016. Pour notre commune, on peut raisonnablement estimer cette réduction des aides à 60 000€. Cependant la commune ne relâche pas ses efforts en matière d'investissements et de nombreux projets vont tout de même voir le jour :

- rénovation de l'école Voltaire : dernière tranche

- vidéo protection
- acquisition du bâtiment Beaubour et travaux pour l'installation des ateliers municipaux
- travaux de voirie
- curage du plan d'eau
- travaux à la chapelle des Vierges et au château
- salle intergénérationnelle à l'espace Theuriet
- nouveau gymnase : participation financière d'environ 71 000 €.

Dotation	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Prévu 2016
DGF (dotation Générale de Fonctionnement)	606 364,00	534 316,00	460 500,00
DSR (Dotation de Solidarité Rurale)	217 508,00	300 755,00	301 000,00
DNP (Dotation Nationale de Péréquation)	74 944,00	89 962,00	90 000,00
TOTAL	898 816,00	912 925,00	851 500,00

NOUVEAUX NOMS A L'ESPACE THEURIET

L'espace Theuriet va bientôt dévoiler un nouveau visage grâce à la création

- de 12 logements sociaux,
 - d'un local commun résidentiel (projet « Bien vivre à domicile », travaux prévus en 2016)
 - d'un atelier pour l'association de peinture dans le grenier de l'ancienne école.
- Le conseil municipal a donc

décidé lors de sa séance de décembre 2015 de baptiser la voie traversant l'îlot Theuriet en « Rue du Veau d'or » en souvenir de l'ancien restaurant attenant. Quant à la salle destinée à l'association Auguste Renoir elle deviendra la salle « Gaby Pohin », du nom de la fondatrice du salon artistique à Sainte-Maure-de-Touraine.

FUTUR CENTRE DE SECOURS

Dans le cadre de la construction du futur centre de secours, il est convenu que la commune cède au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) d'Indre-et-Loire un terrain d'une superficie de 5 000 m², situé au lieu-dit « Les Rotes », route de Sepmes. Celui-

ci devra être raccordé aux réseaux publics. M. le Maire a autorisé la cession pour l'euro symbolique. Une convention sera établie pour formaliser la viabilisation du terrain. Premiers coups de pelle au printemps !

APPEL À CANDIDATURES

Au cours du mois d'octobre 2015, la mairie en partenariat avec le SMICTOM et le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), ont procédé à une sensibilisation sur le compostage collectif. A titre d'essai, ce sont les sites de la Chapelle et de la Cornicherie qui ont été sélectionnés. Pour compléter cette sensibilisation et mettre en place **des composteurs collectifs en pied d'immeuble**, la mairie recherche au moins 2 personnes volontaires voulant bien être « référent de quartier » sur les sites mentionnés plus haut.

Pour toutes vos questions ou pour faire part de votre intérêt, merci de vous adresser à Mme Fouasse, élue à l'environnement ou à Rachel Verger en mairie au 02 47 65 40 12.

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé naturel de transformation des déchets organiques (déchets de cuisine, d'origine végétale...) en terreau fertile : le compost, lequel est très apprécié par les jardiniers pour amender leur potager ou enrichir leurs parterres fleuris. Le compostage permet par ailleurs de réduire la quantité de déchets à traiter.



SÉCURITÉ OBLIGE

Suite au plan Vigipirate déclenché par le Gouvernement, M. le Maire a décidé de verrouiller la porte du rez-de-chaussée de la mairie. Seules les personnes à mobilité réduite peuvent emprunter cette entrée donnant accès à l'ascenseur.

Néanmoins, elles doivent au préalable se présenter aux agents municipaux grâce à un visiophone. Les personnes valides doivent, quant à elle, passer par l'accueil pour se rendre dans les divers services de la mairie.

INFOS ● ● ●

EN BREF, EN IMAGES

C'est fait !

► **Au square des AFN** (près du parking Ronsard), la ville met à disposition un distributeur de « sacs à crottes de chiens ». Ce dispositif pourra être étendu à d'autres points de la ville si ses effets sont concluants.



► **Les bornes électriques du camping municipal** qui étaient défectueuses et dangereuses pour les campeurs ont été remplacées. Coût de l'opération : 33 913 €.

C'est en cours...

► **Au club-house**, (local du Tennis Club, situé route de Chinon), les services techniques sont en train de donner un souffle d'air frais grâce à une rénovation des peintures intérieures.

► **Au dolmen de Boumiers**, la cloture qui accueillera 2 moutons est en cours d'installation. Les aménagements réalisés feront sans doute le bonheur des promeneurs à la belle saison : tables de pique-nique, environnement bucolique, animaux et, surtout, un monument du Néolithique à admirer !

► **Un local pour les boulistes** est en cours de construction au parc Robert Guignard. Celui-ci accueillera le matériel de l'association La Boule Sainte-Maurienne et pourra servir de point de convivialité. Ce travail est réalisé par les agents techniques municipaux.



L'APPEL DES ASSOS

La FOIRE AUX FROMAGES cherche à se rajeunir

C'est pour cela que j'aimerais faire savoir aux habitants de Sainte-Maure-de-Touraine, que la foire ne m'appartient pas, pas plus qu'aux bénévoles et pas plus qu'à la commune. Elle appartient au village et à vous tous !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au Comité de Foire (2 rue du 11 novembre, dernier étage du bâtiment Hulot) les mardis après-midi ou mercredis matin, nous vous présenterons avec plaisir la foire aux fromages.

Je serai heureux de recevoir des idées nouvelles et des critiques : elles sont toujours constructives.

Pour concrétiser ces projets nous recherchons quelques volontaires pour les 4 et 5 juin 2016.

La Foire c'est le renom de notre village, plus elle sera belle et plus elle attirera des visiteurs !

Je compte sur vous pour que la Foire aux Fromages de Sainte-Maure-de-Touraine continue de faire la notoriété de notre village et la renommée de notre fromage sainte-maure-de-touraine AOP.

Merci d'avance à vous toutes et tous.

Le président, André Monjuré

EMMAUS recherche des bénévoles pour sa halte d'accueil.

La halte est située rue du Poulaillet et de la Basse-Cour. Elle accueille des routards qui peuvent passer deux nuitées. Des pèlerins peuvent être également être accueillis si la halte jacquaire affiche complet. Ce sont des bénévoles qui assurent les accueils.

Pour tous renseignements contactez Gérald au 06 69 15 70 43.

LES PRIX MALINS. L'association « Les prix malins des Sainte-Mauriens » a une mission : la défense des intérêts matériels des habitants de la commune et les aider à gagner un peu de pouvoir d'achat. C'est une démarche à la fois familiale et citoyenne que nous engageons au profit de toutes et de tous. Pour défendre le pouvoir d'achat des consommateurs, l'association lance une opération d'achat groupé d'électricité verte et de gaz. En tant que prestataire technique de l'opération, « Place des énergies » s'est associée avec Les Prix Malins pour mettre en place une offre d'énergie groupée. Cette offre a débuté le 1^{er} janvier 2016. Elle est sans engagement, sans risque, sans frais cachés. Elle peut vous faire économiser jusqu'à 200€ par an sur votre facture d'énergie.

Pour adhérer à ce dispositif deux solutions:

1) Je complète le formulaire sur Internet :

www.prixmalins-energie.com

2) Je viens aux permanences lundi 25 janvier 9h/12h, 14h/17h ou vendredi 29 janvier de 9h/12h, salle Anne de Rohan.

Pour tous renseignements, contacter Claire Vachedor, présidente de l'association, au 06 79 39 30 81.

BON À SAVOIR

Si pour des travaux ou un déménagement vous avez besoin d'occuper le domaine public (sur le trottoir : pose d'un échafaudage ou stationnement d'un véhicule), il est nécessaire de demander un arrêté municipal de voirie. Nous vous informons qu'un délai de 8 jours ouvrés est nécessaire.

Informations à fournir pour

l'élaboration du document :

- adresse
- nature des travaux
- date
- nom de l'entreprise s'il y a lieu
- coordonnées du propriétaire

Votre demande peut se faire par mail à secretariat-technique@sainte-maure-de-touraine.fr

NUISIBLES

Deux espèces envahissantes peuvent être présentes dans vos jardins et notamment dans les arbres. A savoir, le frelon asiatique et la chenille processionnaire. Nous vous rappelons qu'il est à votre charge d'enlever ou de faire détruire ces nuisibles qui peuvent être source de problème pour vous ou le voisinage. Plus d'informations sur :

http://www.fredon-centre.com/Rub_21/Especies-invasives-et-nuisibles.html

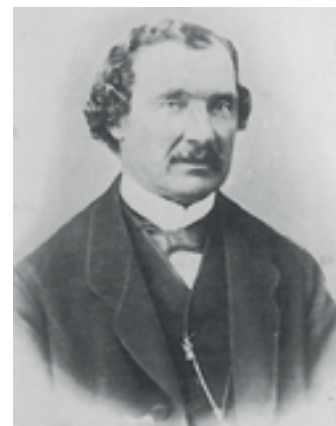
[com/Rub_21/Especies-invasives-et-nuisibles.html](http://www.fredon-centre.com/Rub_21/Especies-invasives-et-nuisibles.html)



QUEL NOM POUR L'HÔPITAL ?

Des personnes ont apparemment été surprises du changement de nom de l'hôpital. Cette nouvelle dénomination ne relève pas des compétences de la commune. M. le Maire en qualité de président du conseil de surveillance s'engage à ce qu'une aile de l'établissement soit nommée Robert Guignard. Une autre sera baptisée Marcellin Patry, en l'honneur du « fameux » **Docteur Patry** qui a été maire de Sainte-Maure, pendant 9 ans. Signalons

que celui-ci a cédé toute sa fortune à la ville. Sa mémoire sera ainsi autant honorée que celle de M. Guignard.



DÉCHETTERIES : NOUVEAUX HORAIRES ?

Un réaménagement des horaires des déchetteries de Noyant-de-Touraine et de Ports-sur-Vienne devrait

voir le jour en mars 2016. Nous communiquerons prochainement sur ces changements.

CONVENTION AVEC LES GENS DU VOYAGE

Une convention entre les gens du voyage et le centre communal d'action sociale (CCAS) a été créée. Ainsi, à chaque passage sur la commune une convention est signée entre les deux parties. Celle-ci précise qu'en dédommagement de l'utilisation de l'eau et de l'électricité, les gens du

voyage effectuent un don. La somme d'argent récoltée sera ensuite redistribuée aux habitants en difficulté.

En 2015, cette somme a, entre autres, permis de financer les structures gonflables et manèges pour enfants lors du marché de Noël. La gratuité des jeux fut très appréciée par les parents.

TARIFS MUNICIPAUX : UNE HAUSSE LÉGÈRE

Lors du conseil municipal de décembre 2015, les élus ont voté une hausse des tarifs municipaux de 0,5% pour 2016.

Qu'est-ce que les tarifs municipaux ? Il s'agit des prix des services proposés

par la municipalité - votés en conseil municipal - comme le prix des entrées de piscine, des repas pris à la cantine, du droit de place sur le marché, de la location de la salle des fêtes, d'un court de tennis etc.

BONNE NOUVELLE !

La taxe d'ordures ménagères n'augmentera pas pour les particuliers et les activités

économiques au cours du premier semestre 2016 !

VOYAGE, VOYAGE...

Le catalogue ANCV 2016 propose aux seniors de + de 60 ans ainsi qu'aux personnes porteuses de handicap de + de 55 ans de bénéficier de prix avantageux pour partir en vacances.

Le catalogue est disponible en mairie. Demandez-le !



A NE PAS MANQUER...

JANVIER

- 30 : inscriptions aux NAP
- 31 : rando de la galette

FÉVRIER

- 6 : concours de belote HBSM
- 7 : braderie commerciale UCIA (salle des fêtes)
- 20 : concours de belote Clb Anne de Rohan
- 21 : choucroute des AFN
- 27 : loto APEL Le Couvent

MARS

- 1^{er} : collecte de sang
- 4 : départ des 4L pour le Maroc
- 5 : diner dansant DRSM
- 12 : déjeuner dansant AELCSL
- 12 : porte ouverte Le Couvent
- 19 : spectacle « DOUNIA »
- 26 : soirée festive des parents d'élèves
- 27 : interclubs de judo
- 25/03 > 10/04 : 34^e tournoi open de tennis